

L'industrie gazière française salue les grands axes du plan de relance du gouvernement mais regrette son absence d'ambition sur le biométhane

Le gouvernement a annoncé les détails de son plan de relance de 100 milliards d'euros, dont **30 milliards seront dédiés à la transition écologique**. L'Association française du gaz (AFG) se félicite de l'attention accordée par ce plan historique aux entreprises engagées pour le climat, le développement de nos territoires et la réindustrialisation de notre économie.

7 milliards d'euros pour la rénovation énergétique. Alors que la France compte près de 17 % de passoires thermiques, soit environ 4,8 millions de logements à rénover d'urgence, l'AFG se félicite des mesures prévues pour cibler les rénovations globales et étendre les dispositifs d'aides aux ménages tels que MaPrimeRénov. L'AFG appelle cependant à accompagner ces mesures de dispositifs de contrôle renforcés, pour rassurer les ménages sur la qualité de leurs futurs travaux.

7 milliards d'euros d'ici 2030 pour l'hydrogène renouvelable. L'AFG se félicite des efforts annoncés pour développer une offre française compétitive et permettre ainsi à notre pays de se hisser à la hauteur des ambitions affichées par ses voisins européens.

1,2 milliards pour accélérer la décarbonation de l'industrie. L'AFG partage l'ambition du gouvernement : aider les industriels à investir dans des solutions décarbonées. Elle appelle à faire œuvre de pragmatisme sur un dossier où l'électrification des usages ne saurait convenir à l'ensemble des entreprises soucieuses de verdir leurs procédés de production.

Malgré ces bons points, **l'AFG regrette le manque de considération affichée pour la filière biométhane.** Prévu initialement à hauteur d'un milliard d'euros, le soutien au développement de la filière est le grand absent de ce plan. Ancrée dans les territoires ruraux, source d'emplois non-délocalisables et reposant sur des technologies maîtrisées par les industriels français, la filière biométhane coche toutes les cases de la relance. Il conviendra, par d'autres biais, de consacrer l'avenir de cette filière essentielle au renforcement de notre souveraineté et à la décarbonation du mix énergétique français.

Patrick Corbin, président de l'AFG : « *Le plan de relance du gouvernement se donne pour objectif de soutenir notre économie autour de trois grands axes : écologie, réindustrialisation, emplois. Les mesures qui composent ce plan, et qui rejoignent le sens des propositions formulées par la filière gazière dans le cadre de son plan de relance, doivent y aider. Il conviendra cependant de porter attention à l'ensemble des solutions qui s'offrent à l'économie française pour accélérer sa décarbonation et consacrer son ambition industrielle retrouvée.* »

À propos de l'Association Française du Gaz :

Fondée en 1874, l'Association Française du Gaz (AFG) est le syndicat professionnel de l'ensemble de l'industrie gazière française. Elle compte 8 membres titulaires (ENGIE, TOTAL, EDF, CFBP, Gazprom, GRDF, GRTgaz, Teréga), 29 membres associés et environ 600 membres sociétaires. Elle est mobilisée sur l'ensemble des enjeux liés à la transition énergétique, à la sécurité, à l'efficacité énergétique, à la mobilité et au développement des énergies renouvelables.

www.afgaz.fr

Contacts presse :

Laurence Confort – laurence.confort@afgaz.fr – 06 60 91 95 30

Marie Leroy – marie@monet-rp.com – 04 78 37 34 64